

**RECRUTE****AIDE-SOIGNANT à temps non complet (66,5%) – f/h  
Cadre d'emplois des auxiliaires de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe - filière****Pôle services à domicile - Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D)  
Direction des services aux seniors (D.S.S.)**

Le C.C.A.S de la Ville de Caen gère un pôle de services à domicile, dont un service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.) organisé en mode de gestion SPASAD. Son équipe d'aides-soignants compte un effectif de 37 agents.

**MISSION :**

Vous prenez en charge et dispensez à domicile les soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être à destination des personnes âgées et/ ou handicapées en perte d'autonomie.

**PROFIL REQUIS :**

- Titulaire du grade d'auxiliaire de soins principal de 2<sup>ème</sup> classe et/ou diplômé du DEAS, vous disposez d'une expérience solide en intervention à domicile.
- À ce titre, vous démontrez de connaissances en gérontologie et dans le domaine du handicap et vous appréciez le contact avec les personnes âgées et handicapées.
- Les protocoles et les règles de bonnes pratiques vous sont familiers et nécessaires pour dispenser l'ensemble des soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien-être préventifs et curatifs au domicile des bénéficiaires, dans le respect du projet individualisé des soins mis en place et des règles d'hygiène et de sécurité liées à votre métier.
- Vous savez communiquer, rendre compte de votre activité et transmettre des informations autant à l'oral qu'à l'écrit.
- Vous possédez des aptitudes au travail en autonomie, en équipe pluridisciplinaire et en réseau.
- Vous savez faire preuve de méthode, de rigueur, de maîtrise de soi, d'un sens de l'observation.
- Vous vous adaptez aux situations rencontrées, prenez du recul et démontrez d'un esprit d'initiative.

**CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE :**

- Poste à temps non complet à 66,5% avec une base horaire hebdomadaire de 23h20.
- Intervention du service 7j/7, le matin de 8h à 12h et l'après-midi de 15h00 à 18h00 : temps de travail défini selon rotation suivant planning du lundi au dimanche.
- Port obligatoire des équipements de protection individuelle liés au métier (blouse, gant, etc...).
- Missions susceptibles d'évoluer en fonction des besoins et de la réglementation.

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées

**au plus tard le : 01 juin 2021**

à Monsieur le Président du C.C.A.S de la ville de Caen  
Direction mutualisée des ressources humaines  
[drh.offredemploi@caenlamer.fr](mailto:drh.offredemploi@caenlamer.fr)